



Actualités de vos élus autour de Marc Fesneau au Conseil Régional

A LA UNE - Les contre-vérités de la majorité régionale pour justifier l'augmentation des impôts sur nos entreprises



ÉDITO DU PRÉSIDENT JUIN 2025

IMMOBILISME ET AUGMENTATION DES IMPÔTS, LA MAJORITÉ RÉGIONALE DÉCROCHE



Le 26 juin dernier, le Conseil régional Centre-Val de Loire se réunissait en session plénière à Orléans avec à l'ordre du jour plusieurs dossiers d'importance comme un bilan des comptes de la Région, l'instauration souhaitée par la majorité d'un nouvel impôt sur les entreprises ou encore des débats sur l'économie circulaire ou l'industrie de défense.

Une session qui était résolument tournée vers les enjeux de l'industrie et de l'emploi sur notre territoire. C'est la première fois depuis novembre 2022 que la majorité d'élus socialistes, communistes et mélenchonistes inscrivait ces enjeux à l'ordre du jour d'une session plénière. Pour une collectivité compétente sur le développement économique, cela dit beaucoup du manque de réactivité et de l'immobilisme de la majorité face aux crises et transitions que subissent notre industrie et nos entreprises.

Les comptes 2024 de notre Région présentent eux une situation très préoccupante de l'état des finances de notre collectivité. C'est le résultat d'une stratégie budgétaire à bout de souffle, traduisant une perte de contrôle de l'exécutif sur les dépenses de fonctionnement et une incapacité à épargner pour investir. La dette s'envole et obère notre avenir. Cette tension sur les finances s'opère dans un contexte préoccupant. Alors que nos recettes ont augmenté de 36 % depuis 2016, la majorité régionale a sacrifié ses marges de manœuvre en multipliant les gratuités catégorielles et en préférant le saupoudrage des crédits à la priorisation de son action. Les deux politiques publiques qui ont vu leurs crédits diminuer en 2024 sont celles des lycées (-12 %) et du développement économique (-16 %), deux compétences essentielles de notre collectivité.

L'instauration du versement mobilité régional, nouvel impôt de production sur les entreprises régionales de plus de 11 salariés, traduit elle aussi une vision budgétaire court-termiste et déconnectée de la réalité vécue par nos entreprises. Ce choix arrive dans un contexte économique très dégradé, et alors que les intentions d'embauche ont chuté de 14 % en Centre-Val de Loire selon France Travail. La majorité régionale justifie cette hausse d'impôt en affirmant qu'elle est indispensable pour équilibrer notre budget et que cette taxe sera bénéfique à l'emploi.

En réalité, la consultation que notre groupe a menée auprès de plus de 800 entreprises du territoire montre que 40 % des entreprises répondantes estiment que cette taxe freinera leurs embauches et 83% jugent que l'offre régionale de transport est inadaptée ou inexistante pour leurs salariés. La stratégie qui consiste à ne pas faire payer les usagers mais les entreprises traduit une vision dépassée de l'économie, et qui fait fi des défis que rencontre notre pays.

Cette majorité déplore un manque de moyens alors qu'elle multiplie les gratuités qui appauvrissent notre service public et qu'elle a repoussé à 2031 l'ouverture à la concurrence des TER qui aurait pu apporter entre 35 et 45 millions d'euros d'économies à notre collectivité tout en augmentant l'offre de trains.

Cet impôt touchera particulièrement durement notre tissu de PME, essentiel au développement de nos territoires, freinera l'emploi y compris des jeunes et nuira gravement à la réindustrialisation de notre région. A cela s'ajoute les effets sur l'accès aux soins, puisque les établissements hospitaliers déjà exsangues seront parmi les plus gros contributeurs de ce nouvel impôt.

La majorité régionale d'élus socialistes, communistes et mélenchonistes persiste dans une politique à contre-courant des réalités économiques et budgétaires de notre collectivité et de notre pays. La période que nous traversons mérite pourtant que nous sortions de l'immobilisme et du recours systématique à l'impôt. Elle réclame de l'audace, du courage et un grand sens des responsabilités.

LA SESSION DU 26 JUIN EN BREF

UNE STRATÉGIE BUDGÉTAIRE A BOUT DE SOUFFLE



- La Marc **FESNEAU** situation budgétaire de la Région ne sera bientôt plus tenable



SCHLESINGER Matthieu majorité veut prélever toujours plus de richesse plutôt que de contribuer à en créer

NON A L'INSTAURATION D'UN NOUVEL IMPÔT DE **PRODUCTION**



Matthieu SCHLESINGER - Ce nouvel impôt est une erreur politique et économique



Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE - Ce nouvel impôt témoigne d'une absence de projet politique

LES PROPOSITIONS DU GROUPE CDRC



LA MAJORITÉ RÉGIONALE REJETTE NOTRE AMENDEMENT PROPOSANT LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE DE RECYCLAGE DE **BATTERIES ELECTRIQUES**



En 2024, plus de 14 000 véhicules électriques ont été immatriculés en Centre-Val de Loire. Mais cette mutation pose un enjeu absent de la stratégie régionale : le recyclage des batteries usagées



C'est un impératif écologique, mais aussi une opportunité industrielle et économique, notamment pour la filière automobile en Région.





LA MAJORITÉ RÉGIONALE REJETTE NOTRE AMENDEMENT PROPOSANT UN SOUTIEN A NOS AGRICULTEURS **EN TEMPS DE CRISE**



Dans un contexte climatique déjà très inquiétant pour 2025, nos agriculteurs doivent pouvoir compter sur un soutien rapide et adapté de la



Nous proposions de redéployer 470 000 € de crédits régionaux pour renforcer la réactivité du Conseil régional face aux crises et éviter l'abandon d'exploitations.



Retrouvez ici l'intervention de Nadia ESSAYAN lors de la défense de cet amendement

Retrouvez ici l'intervention de indrine GREGOIRE lors de la défense de cet amendement

SOUTIEN A NOTRE INDUSTRIE DE DÉFENSE



Matthieu SCHLESINGER - Nous devons être plus ambitieux dans le soutien à notre industrie de défense

STRATÉGIE RÉGIONALE SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE



Anna STEPANOFF - Une stratégie économie circulaire qui pèche par manque de moyens concrets

LE SAVIEZ-VOUS?





DE 11 SALARIES









Décision de la majorité régionale NFP de lever un nouvel impôt de production sur l'ensemble des entreprises régionales de +11 de salariés à hauteur de 0,15% de leur masse salariale



Consultation menée entre le 21 mai et le 20 juin 2025 auprès de 800 entreprises de + de 11 salariés de la région Centre-Val de Loire



Évaluer les conséquences de cette instauration sur l'activité de ces entreprises







PRINCIPAUX RÉSULTATS

VERSEMENT MOBILITÉ RÉGIONAL

BILAN DE LA CONSULTATION MENÉE PAR LE GROUPE CDRC AUPRÈS DES

ENTREPRISES RÉGIONALES DE PLUS



INADAPTATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT RÉGIONALE POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

déclarent qu'aucun de leurs salariés n'utilise un service de transport régional pour se rendre sur leur lieu de travail

UN RISQUE IMPORTANT POUR L'EMPLOI DANS LA

déclarent que ce nouvel impôt de production va modifier les projets et intentions de recrutements 40%

déclarent ne pas être encore en mesure d'estimer l'impact de ce nouvel impôt sur leurs projets de recrutements



UNE MESURE PRISE SANS CONCERTATION OU DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

déclarent n'avoir jamais été informées ou consultées par les services de la Région au sujet de l'instauration de ce nouvel impôt de production



LA PAROLE **AUX ENTREPRISES**

« Si l'on veut dissuader les entreprises d'embaucher il faut continuer comme cela. Le contexte économique est déjà compliqué.

Directeur d'une entreprise de services dans l'Eure-et-Loir

« A force de créer de nouveaux impôts supplémentaires p les entreprises celles-ci vont mourir ! » Directeur d'une PME industrielle dans le Loir-et-Cher

« Encore un prélèvement qui va dégrader notre compétitivité dans un environnement incertain.» Directeur général d'une entreprise de l'agrealimentaire dans le Loiret





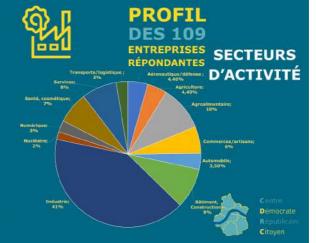
« Cette annonce envoie un très mauvais signal à la profession, dans une conjoncture incertaine, tout en étant totalement décorrélée des préoccupations des salariés et de leurs besoins. Les services de mobilités restent inadaptés aux transports des travailleurs, tant en termes de trajets et dessertes, que d'horaires. »

« Avant d'augmenter les împôts, il faut réduire les dépenses » Président d'une entreprise industrielle dans le Loiret

« En tant que groupement d'entreprises, un certain nombre de nos adhérents se posent la question s'il font leur croissance en Région ou non, voir délocaliser certains salariés. »

délocaliser certains salariés. »





NOS ÉLUS SUR LE TERRAIN



SOLIDARITÉ

Le 1er juin dernier, Anna STEPANOFF rendait visite à l'unité de la Croix Rouge de Nogent-le-Rotrou et de la Loupe. L'occasion d'échanger avec les bénévoles et la Direction sur les enjeux et actualités des équipes et de les remercier pour leur engagement.



TRANSITION ENERGETIQUE

Philippe VIGIER participait le 6 juin 2025 à l'inauguration d'un parc éolien Les Prieurés constitué de 8 éoliennes et situé sur les communes de Saumeray et Charonville (Eure-et-Loir). Ce parc éolien participe au renforcement de notre souveraineté énergétique tout en poursuivant une logique de mix énergétique, notamment grâce au développement de l'énergie nucléaire.



SPORT

Matthieu SCHLESINGER présidait l'inauguration du gymnase Beauvoir à Olivet après 18 mois de travaux pour offrir aux habitants un équipement sportif de qualité pour la pratique quotidienne de nombreux acteurs. Cette inauguration a grâce permise au concours différents partenaires parmi lesquels l'État, le Département du Loiret ou encore la Région Centre-Val de Loire.



AGRICULTURE

Les 14 et 15 juin dernier, Marc FESNEAU et Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE participaient au premier Comice agricole à Blois depuis 49 ans. Organisé par la Société Départementale d'Agriculture de Loiret-Cher et Agglopolys, cet évènement permet aux agriculteurs de présenter leurs activités à un large public.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 18 juin dernier, Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE participait au Blois Chambord Business Club à la rencontre des dirigeants de l'entreprise Duralex, fleuron industriel de notre région.



SANTÉ

Le 16 juin, Philippe VIGIER se déplaçait au Home des Prés, établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés situé à Bonneval (Eure-et-Loir). Cette visite a donné lieu à des échanges avec les équipes et acteurs impliqués dans la gestion de cet établissement dont l'ADAPEI 28.



RETROUVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM

Retrouvez toutes les actualités du groupe **CDRC sur notre page Instagram**



RETROUVEZ-NOUS SUR YOUTUBE

Retrouvez toutes les actualités du groupe CDRC sur notre page YouTube



CLIQUEZ ICI pour contacter vos élus de proximité

Les élus du groupe CDRC

Nadia ESSAYAN (18); Marc FESNEAU (41); Sandrine GREGOIRE (45); Périco LEGASSE (37); Matthieu SCHLESINGER (45); Anna STEPANOFF (28); Gaëtane TOUCHAIN-MALTÊTE (41); Philippe VIGIER (28)













Groupe CDRC

2 place Sainte Croix, 45000, Orléans

grpcdrc@centrevaldeloire.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire